



Face à des ennemis tapis dans l'ombre et qui actionnent les riverains, le doute enfin levé dans l'exploitation forestière de la forêt communale de Biwong-Bané.

Les dénonciations sur l'exploitation abusive et aveugle de la forêt communale de Biwong-Bané ont mobilisé une mission conjointe ce jeudi, 16 juillet 2020 ordonnée par le Ministre des Forêts et de la Faune (Minfof) Jules Doret Ndongu.

Une mission conjointe conduite sur le terrain par le Délégué Départemental des Forêts et de la Faune de la Mvila Guy Donatien Biloa et pilotée par le Délégué Régional des Forêts et de la Faune du Sud, Madame Adja Minkaranko Séverine. Parmi les parties prenantes, le maire de la commune de Biwong-Bané Liboire Angono, l'exploitant Saïdou Garba, la brigade des forêts départementale, le représentant des riverains Zibi Atangana et deux commis de presse.

Il s'agissait entre autre d'éclaircir certaines zones d'ombre et de voir clair à travers la relecture du procès verbal de la réunion d'information tenue au mois de janvier de cette année ainsi que la réunion d'il ya deux jours, l'exploitation hors parcelle telle que signalée par les riverains, les états de paiement de l'exploitant versé sur les comptes de la mairie, les œuvres sociales réalisées et bien entendu la traçabilité du bois exploitée par la Générale Forestière et Commerce (GFC) SARL.

Il ressortira pendant la mission conjointe que les essences forestières (bubinga rouge et tali) ont eu une coupe régulière puisse que faisant parties de l'assiette d'abattage 1.3 de 2020 telle que marquée sur la carte (le point en rouge). Que les lettres de voiture sont conformes à la réglementation en vigueur et quelle respecte le cubage du certificat annuel d'exploitation. Que les riverains ayant saisis le grumier se sont fendus en lettres d'excuses et sommés de ne plus jouer les fauteurs de troubles.

Bien plus nous avons pu remonter jusqu'à la souche de l'arbre en question vérifier la matérialisation qui s'avère correspondre aux indications et les références de marquage sur les grumes trouvés sur le camion.

Au sortir de cette mission conjointe, une réunion d'évaluation a permis au Délégué Régional Madame Adja Minkaranko Séverine de formuler les recommandations suivantes : l'installation dans les plus brefs délais d'une cellule d'aménagement de la forêt communale de Biwong-Bané, le renforcement des capacités des comités riverains et communaux et bien entendu la sensibilisation des populations entre autres pour lever tous les doutes ainsi que les zones d'ombres.



